Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement I

UE 32

Version provisoire — cette fiche est en attente de validation par l'établissement ; son contenu peut encore être modifié.

Enseignant(s) responsable de l'UE : Alexandre MINNOY

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	NPU23SICUOAM
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 15 / Q2 15)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP23SICUOAM Utilisation de l'ordi. et apport des médias et des TIC en enseignement 1	30	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- **RE02** ARES. 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **RE02.1** ARES. 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- **RE03.1** ARES. 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- **RE03.3** ARES. 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- **RE04.1** ARES. 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- **RE04.4** ARES. 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- **RE04.5** ARES. 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- **RE05** ARES. 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- **RE05.2** ARES. 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- **RE05.3** ARES. 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- **RE06.1** ARES. 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- **RE07.4** ARES. 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Utilisation de l’ordi. et apport des médias et des TIC en enseignement 1

Objectifs

- Développer un ensemble de compétences fondamentales nécessaires à l’intégration de l’éducation aux médias dans une diversité de situations d’apprentissage et de pratiques pédagogiques. (CSEM, 2016)
- Former les étudiant·e·s à l’appropriation et à l’intégration d’outils numériques afin de servir l’enseignement d’une discipline (mathématiques, français, etc.). Elle se focalise sur l'appropriation de compétences techniques (appropriation des outils numériques) et réflexives (intégration pertinente du numérique).

Contenu

- Développer les compétences numériques nécessaires au métier d'instituteur·trice primaire à l'aide :
 - De la présentation et la manipulation d'outils numériques ;
 - De la plateforme PIX.
- TBI
 - Prendre confiance avec l'outil ;
 - Développer ses compétences ;
 - Créer une activité d'apprentissage où le TBI-ci est utilisé.
- Codage
 - Comprendre ce qu'est le codage ;
 - Réalisation d'exercices de codage ;
 - Conception d'une séquence d'apprentissage pour les élèves.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Utilisation de l’ordi. et apport des médias et des TIC en enseignement 1

Alternance de travail individuel, de groupe et de présentations d'outils numériques.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Utilisation de l’ordi. et apport des médias et des TIC en enseignement 1

Sur base du référentiel européen des compétences numériques du secteur de l'éducation (DiCompEdu): - Développer les compétences professionnelles des futurs enseignants - Développer les compétences pédagogiques des futurs enseignants - Faciliter les compétences numériques des élèves (Références: DigCompEdu : https://view.genial.ly/6050a98e9000fe6f4f40b09d/interactive-image-digcomp-edu

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Utilisation de l’ordi. et apport des médias et des TIC en enseignement 1 : Tout est sur e-campus	sur le campus numérique	—
Utilisation de l’ordi. et apport des médias et des TIC en enseignement 1 : Notes de cours et dossiers numériques	—	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Travaux hors session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

L'évaluation consistera en travaux à remettre pendant l'année.

=> PIX : 5 points (soit 25 pourcents de la note totale)

=> Codage : 5 points (soit 25 pourcents de la note totale)

=> TBI : 26 avril : 10 points (soit 50 pourcents de la note totale)

Pour tous les travaux remis, au-delà de 5 erreurs orthographiques, la note est fixée à 0 pour le travail.

Juin

Ensemble de l'UE

Travaux hors session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

L'évaluation consistera en travaux à remettre pendant l'année.

=> PIX : 5 points (soit 25 pourcents de la note totale)

=> Codage : 5 points (soit 25 pourcents de la note totale)

=> TBI : 26 avril : 10 points (soit 50 pourcents de la note totale)

Pour tous les travaux remis, au-delà de 5 erreurs orthographiques, la note est fixée à 0 pour le travail.

Août

Ensemble de l'UE

Travaux durant la session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

L'évaluation consistera en travaux à remettre pendant l'année.

=> PIX : 5 points (soit 25 pourcents de la note totale)

=> Codage : 5 points (soit 25 pourcents de la note totale)

=> TBI : 10 points (soit 50 pourcents de la note totale)

Pour tous les travaux remis, au-delà de 5 erreurs orthographiques, la note est fixée à 0 pour le travail..